

Service des Affaires Générales et Juridiques

#### Délibération du Conseil d'administration n° 2024 - 046 Séance du 5 juillet 2024

#### Achat de cartes cadeaux pour la remise des diplômes de l'UFR EGASS

Condition d'acquisition du vote :

Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 35 Nombre de membres présents : 20 Nombre de membres représentés : 6

Nombre de vote pour : 26 Nombre de vote contre : Nombre d'abstentions :

L'achat de cartes cadeaux pour la remise des diplômes de l'UFR EGASS telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.





# Remise de diplômes - UFR EGASS

La direction de l'UFR EGASS souhaite offrir une carte-cadeau à ses étudiants de Master diplômés en 2022/2023 au cours de la remise des diplômes organisée cette année.

150 cartes-cadeaux d'un montant de 50 euros l'unité, pour un total de 7500 euros sont donc prises en charge sur les droits de tirage de l'UFR.

Le conseil d'UFR qui s'est déroulé le 14 mai entérine cette décision votée à l'unanimité (cf compte-rendu pièce jointe).



# Conseil d'UFR

# Mardi 14 mai 2024

Membres élus présents ou représentés

Collège A:

- Stéphane CALLENS - Cécile CARRA

Collège B:

Delphine DUPREZ
Sébastien THELLIER

**BIATSS:** 

Aurélie DANIS - Anne Lise GOSSELIN

Collège des usagers

- Charlotte SAMYN

Personnalités extérieures

- Muriel CORNOLLE - Valérie EL HAMINE - Isabelle FLAMENT

Aurélien DELIERRE - Amandine DETHOOR

Personnalités invitées

- Bénédicte JAMIN - David MARKOWSKI - Emmanuel DUPUIS

Membres de droit

Philippe DUEZ
Mélanie LOPEZ
Delphine PREVOST

M. Duez ouvre le Conseil à midi en remerciant les membres présents. Présentation du nouveau membre Mr Michel.

#### 1° Informations de la Direction

Réforme de l'INSPE pour les licences avec le concours au niveau L3 de professeur des écoles dès 2025. Arrive en même temps que le remaniement des maquettes de licences pour septembre 2025.

# 2° Compte rendu du précédent Conseil

Le compte-rendu du précédent Conseil en date du 12 mars 2024 est présenté aux membres du Conseil.

⇒ Le compte-rendu est voté à l'unanimité.



#### 3° Vote HCERES

Tous les fichiers ont été déposés sur le Cloud. Rappel de Mélanie pour les extérieurs, l'HCERES nous demande d'auto-évaluer toutes nos formations tous les 5 ans. Toute l'équipe pédagogique a travaillé sur les 4 dernières années.

Cécile ajoute que si les fichiers sont actés par l'HCERES, le Ministère actera automatiquement l'évaluation de l'Université et les formations.

MV: partie pris sur la professionnalisation mais point faible car 3 enseignants chercheurs uniquement.

EMIO : professionnalisation, montée des alternants point fort, point faible adaptation de la maquette avec les évolutions (digital, ...)

BF: point fort professionnalisation bonne insertion, lisibilité de la formation par la plateforme MonMaster est un point faible car multicanal

Licences : pluridisciplinaire, généraliste de proximité, accueil tout le monde. Point faible peu d'enseignants titulaires, beaucoup d'intervenants extérieurs.

Cadre Direction et Santé: 3 parcours avec mention management sectoriel est la 2<sup>ème</sup> plus attractive de France. Points forts Cadre Direction est la professionnalisation, la Recherche et les partenariats internationaux avec mobilité internationale (point faible jusqu'à présent). Banalisation de semaine pour la mobilité internationale.

⇒ Le principe est voté à l'unanimité.

#### 4° Vote des calendriers 2024-2025

Mr Duez remercie Delphine et l'équipe pédagogique pour le travail.

⇒ Le principe est voté à l'unanimité.

# 5° Remise de diplômes Masters promotion 2023

Cartes cadeau pour les diplômés Master promotion 2023

⇒ Le principe est voté à l'unanimité.

# 6° Présentation du partenariat avec le lycée Béhal de Lens

Accord politique est là. Ouverture du DECESF au Lycée Béhal en septembre 2025 avec demande de partenariat avec l'Université d'Artois pour valider un niveau licence et éventuellement un parcours en L3 AES pour ce diplôme pour valider une licence AES. Il faut que l'on avance sur la convention.

#### 7° Informations sur le DU Laïcité

Changement en notre faveur, toutes les heures dispensées en distanciel (50%) seront assurées et prises en charge par l'UPJV.



Ouverture de la 1<sup>ère</sup> promotion, soit en novembre, soit en février, selon l'ouverture de la promotion à l'UPJV.

La convention est en cours et doit passer à la prochaine CFVU.

# 8° Informations sur le projet de convention avec l'Université de Moncton

Convention qui permettrait d'avoir des projets entre nos étudiants et leurs étudiants sur un Master similaire à Moncton.

Projet également de recherche et de co-direction de mémoires de M1 et M2.

Cécile souhaiterait avancer sur une réflexion classique au départ puis plus hybride en incluant des autres Universités (exemple : Madrid).

# 8° Présentation et validation du référentiel de compétences pour la LP MEGAT

Présentation de David, qui remercie en premier lieu toutes les personnes qui ont aidé au référentiel.

Le référentiel de compétences est la 1<sup>ère</sup> étape. Il faudra refaire nos maquettes, trouver les adaptations.

David a intégré tous les évènementiels dans le calendrier des LP.

⇒ Le principe est voté à l'unanimité.

# 9° Demande de Oliviane Brodin

Mr Duez verra avec Delphine pour établir un calendrier prévisionnel, qui risque d'être modifié selon les dates de Conseil.

La séance est levée à 13h

Fait à Arras, le 2024

Le Directeur de l'UFR EGASS

Philippe DUEZ